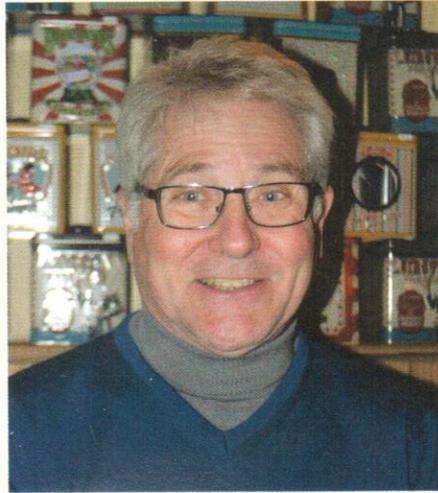


BERNARD LEBORNE

PORTRAIT



Cette nouvelle rubrique nommée "Architecture Rurale Ardéchoise" va se décliner en huit épisodes au fil des mois : le Bas Vivarais, le Coiron, la Montagne Ardéchoise, les Cévennes (granit et schiste), les Cévennes (grès et calcaire), les Boutières, le Haut Vivarais, la Vallée du Rhône.

Avec Bernard Leborne, nous allons passer en revue les caractéristiques architecturales de chaque territoire en lien avec les matériaux présents sur place, les techniques de construction liées à ces matériaux, mais aussi au savoir-faire des artisans locaux. Nous allons aborder également l'intérêt de préserver cette richesse patrimoniale, et les conseils pour y parvenir. Des conseils pouvant être mis en pratique par tous les propriétaires et ceux rêvant de le devenir. Car une maison restaurée dans le respect de son architecture, lui confère de toute évidence, une plus-value patrimoniale et financière.

Bernard Leborne est un spécialiste du patrimoine bâti. Ingénieur option bâtiment, puis spécialiste de la gestion des entreprises, cet homme connut un parcours professionnel riche et intense. En parallèle, il fut jusqu'à l'année dernière, professeur de stratégie des entreprises à HEC Paris. Tout au long de sa vie, il mena trois grands projets personnels de restauration du bâti ancien : une ferme à l'abandon en Seine-et-Marne, une imposante maison drômoise, également à l'abandon, et un appartement dans un immeuble érigé en 1650 au cœur du Vieux Lyon. Comme il maîtrise le travail du bois et de la pierre, il réalisa la plus grande part des travaux. À l'occasion de sa deuxième restauration, il rencontra l'association Maisons Paysannes de France dans le but d'obtenir quelques conseils. Maisons Paysannes de France est une association de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager, reconnue d'utilité publique.

Il devint adhérent. Plus tard, il prit en charge la délégation drômoise, puis celle de l'Ardèche et enfin, il dirigea le comité national d'orientation stratégique avant de devenir vice président de l'association au niveau national. Il est également président de la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes... Passion quand tu nous tiens !

"Dans l'abandon du bâti ancien, je trouve qu'il y a un mépris ou une méconnaissance du travail des générations précédentes et de leurs savoirs, déplore-t-il. Ce qui fait la beauté de l'harmonie de ces constructions est peut-être la présence régulière du nombre d'or définissant leurs lignes et leurs volumes, mais aussi l'adaptation de cette architecture à son environnement immédiat. Je voudrais permettre au plus grand nombre d'ouvrir les yeux sur ces richesses patrimoniales irremplaçables."

Le nombre d'or est égale à 1,618 (environ) et correspond à une proportion considérée comme le meilleur de l'esthétisme. Il apparaît dans la pensée grecque et n'a jamais cessé d'être utilisé en architecture comme une référence unique et incontournable. Pour Léonard de Vinci comme pour Le Corbusier le nombre d'or donnerait la clef de l'harmonie universelle.



© collection Maisons Paysannes d'Ardèche

LE BAS VIVARAIS -1

sa maison et ses caractéristiques

L'omniprésence du calcaire caractérise l'architecture du Bas Vivarais. La polyculture (vigne, oliveraie, élevage et vers à soie) et le climat méditerranéen ont permis aux maisons, constructions massives d'un seul volume aux pierres parfaitement taillées, d'être isolées ou regroupées en hameaux. Le rez-de-chaussée était le domaine de l'étable, du pressoir pour le vin, bref de toutes les surfaces couvertes utiles liées aux activités agricoles. Il était voûté et supportait une terrasse couverte à l'étage accessible par un escalier extérieur en pierres. Cette terrasse était un peu le cœur de la maison et portait le nom de "couradou" ou "couderc". Elle desservait l'ensemble des pièces d'habitation au premier étage et se présentait comme un véritable lieu de vie.

À l'étage supérieur se développait le grenier muni de petites ouvertures rectangulaires ou rondes. Les toits se montraient relativement plats en tuiles canal débordant sur des génoises à deux ou trois rangées de tuiles.

Des petites constructions annexes jouxtaient parfois la maison : la citerne pour recueillir l'eau de pluie (cette dernière se trouvait aussi sous la maison), le four à pain éloigné à cause des risques d'incendie, le pressoir et plus rarement, un pigeonnier et une magnanerie indépendante. Ces deux derniers bâtiments attestaient d'une certaine aisance financière. L'ensemble des bâtiments pouvait se trouver réuni autour d'une cour centrale fermée par un portail recouvert d'un petit toit avec génoise. Ces maisons, grâce au maintien de l'activité viticole et plus généralement agricole, et le développement des résidences secondaires, furent souvent préservées de la ruine. Et pour une belle et bonne

restauration, il convient de bien observer leurs parties les plus anciennes pour s'inspirer de l'harmonie qu'elles dégagent.

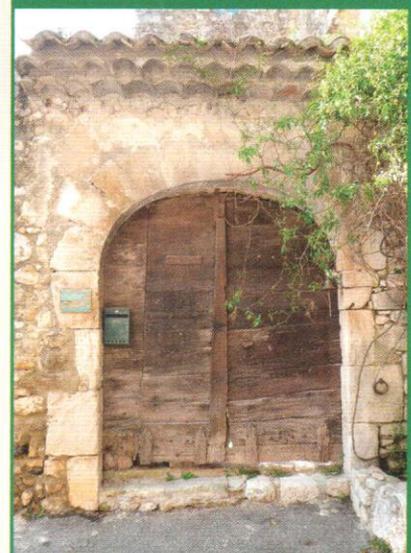
L'atout principal de ces maisons est donc le "couradou" qu'il ne faut pas fermer par des verrières car la vie dans cet espace couvert, ouvert à tous les vents, reste fort agréable aussi bien l'été que l'hiver.

En règle générale, pour tout type de maisons, il ne faut jamais remplacer un plancher bois par une dalle béton. Cette dernière nécessite de percer les murs en pointillé pour y sceller les poutrelles et l'ensemble, trop lourd, déséquilibre la construction. De plus, il s'agit là d'un aménagement rigide qui nuit à l'avantage d'une construction souple pouvant accompagner le travail du sol. Il existe des matériaux et des techniques d'isolation phonique des planchers bois, offrant un véritable confort intérieur.

La pierre calcaire n'est pas faite pour rester extérieurement découverte. La durée dans le temps d'un mur dépend de son enduit à la chaux, jamais de ciment. L'enduit à la chaux laisse respirer le mur alors que le ciment piège l'humidité.

Sous les tuiles canal, qui font l'esthétique de ces toits, le plus pratique est de poser de la "canalite", assurant une étanchéité parfaite qui protège l'isolant et offre une inertie supplémentaire à la toiture.

Enfin, pour l'harmonie de l'ensemble, il ne faut pas modifier les petites ouvertures du grenier. La lumière qu'elles offrent est toujours suffisante pour aménager à ce niveau des pièces de nuit, comme les chambres. ■



BA

EN SAVOIR PLUS



MAISONS PAYSANNES D'ARDÈCHE
BERNARD LEBORNE

04 75 90 44 21

ardeche@maisons-paysannes.org

WWW.MAISONS-PAYSANNES.ORG